



Comité Directeur

COMPTE-RENDU de REUNION

DATE : samedi 4 février 2017, à 9h30

LIEU : Salle du Cyclo Lauragais Castelnaudary, 10 avenue du Maréchal Leclerc, à Castelnaudary

Participation

(par ordre alphabétique)

	P	E	A
Aribaud Hervé	x		
Barrière Béatrice	x		
Bucher Alexis	x		
Bonin Jean-Paul	x		
Carensac Daniel	x		
Cassou Jean-Jacques	x		
Cazaneuve Michel	x		
Charton Ghislaine		x	
Clamouse Jacques	x		
Corbiere Serge	x		
Deveaux Philippe	x		
Fabien Jean-Sébastien	x		
Fontcuberta Patrick	x		
Garcia Antoine	x		
Jolibert Jean-Pierre	x		
Ourliac Joël	x		

Légende

P = Présent(e)

E = Excusé(e)

A = Absent(e)

Ghislaine Charton a donné pouvoir à Philippe Deveaux

1 – Informations liminaires du Président

1.1 – Informations sur les CoDeps

Les dernières assemblées générales des CoDeps, portant sur l'année 2016, se sont tenues ce début d'année. Un tour de table, de restitution rapide, est fait en séance. En synthèse, les changements à la présidence des CoDeps sont les suivants :

- . CoDep 11 : Bernard Séverac succède à Marcel Andrieu
- . CoDep 32 : Lionel Saint-Martin succède à Béatrice Barrière
- . Codep 65 : Jean-Jacques Cassou succède à Jean-Claude Pons
- . Codep 66 : Jean-Paul Bonin succède à Jean-Marie Hennequin
- . Codep 81 : Steve Jackson succède à Guy Pailhé

1.2 – Restitution de la Rencontre COMDIR FFCT –Présidents de CoReg, du 28 janvier 2017

Pour l'essentiel, il convient de se reporter utilement au *Cyclanet ffct* N°60 V2 des 13 et 14 janvier, et aux supports diffusés dans la base documentaire fédérale.

2 – Mise en place du nouveau comité directeur

2.1 – Formalités administratives et bancaires

Les actions marquantes sont les suivantes :

- Déclaration à la Préfecture de région ; la nouvelle association est créée et publiée au journal officiel ;
- Contact avec le CROS ; Rendez-vous en cours avec Mr Etienne, Directeur Régional au sport *Occitanie* ;
- Contact à prendre avec Mr Chaby, Responsable Jeunesse et Sport du Conseil Régional ;
- Représentation aux vœux du Conseil régional ;
- Ouverture des comptes bancaires, en cours (semaine du 6 au 12), à raison d'un compte à la Banque Postale pour le fonctionnement courant et d'un compte à la Banque Populaire pour l'épargne. Le président, le trésorier et le trésorier adjoint auront délégation de signature pour signer les chèques.

2.2 – Composition du CoDir (compléments des commissions et référents)

En complément de la configuration fixée initialement, il est procédé au sein du CoDir, à la création des commissions et à la désignation des responsables et/ou référents, comme suit.

2.2.1 - Commissions régaliennes

Formation :

Jean-Pierre Jolibert, Délégué Régional à la Formation

Tourisme – Randonnées Permanentes - Itinéraires :

Béatrice Barrière et Ghislaine Charton, co-Responsables

2.2.2 – Autres commissions et référents

Accueil pour tous :

Philippe Deveaux, Responsable

Il est assisté de :

Michel Cazaneuve

Patrick Fontcuberta

Jean-Pierre Jolibert

Féminines :

Béatrice Barrière et Ghislaine Charton, co-Responsables

Communication numérique :

Jacques Clamouse et Daniel Carensac, co-Responsables

Relations avec les Structures CoDeps et Clubs (dont Calendrier)

Jacques Clamouse, responsable

Brevets sportifs et cyclomontagnardes :

Jean-Jacques Cassou, Référent

Technique, infrastructures et relations avec les associations de vélo urbain :

Jean-Sébastien Fabien, Référent

3 – Fonctionnement du CoReg (budget, règles et délégations)**3.1 - Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel suivant, préparé par le président et le trésorier, est validé.

	2015		2016		Moyenne (2015-2016)		Budget prévisionnel COREG Oc	
Charges								
Boutique	0	405	1089	0	545	203	0	
Fournitures de bureaux	973	0	1108	0	1041	0	1000	
Location Siège	2399	0	1786	0	2093	0	2000	
Com Tourisme	194	0	0	0	97	0	1000	
Organisations	1463	0	1980	0	1722	0	2000	
AG Ligue/FFCT	5987	0	5077	0	5532	0	5600	
Com Féminines	663	648	2465	0	1564	324	2000	
Com Jeunes	8758	0	6369	0	7564	0	10000	
Challenge Ligue	556	0	0	0	278	0	1000	
Guide Ligue	0	832	0	0	0	416	0	
Dons pourboires	200	0	0	0	100	0	300	
Frais secrétariat	1467	0	916	0	1192	0	1200	
Fonctionnement CODIR	5899	0	6603	0	6251	0	6600	
Com Formation	2246	0	2960	0	2603	0	3000	
Frais internet	1200	0	0	0	600	0	2000	
Communication Siège	571	0	0	0	286	0	400	
Cotisation CROS	300	0	300	0	300	0	500	
Entretien minibus	825	0	990	0	908	0	0	
Divers	2005	0	1081	0	1543	0	1500	
Charges de personnel	11305	0	4161	0	7733	0	0	
Recettes								
Ristournes Fédérales	0	35263	0	34867	0	35065		35000
CNDS	0	10500	0	11000	0	10750		11000
Excédent	4991	0	13314	0	9153	0		0
Autres subvention FFCT et c	0	2137	0	2240	0	2189		1700
Intérêt Financiers	0	217	0	179	0	198		100
Subvention Cons Régional	0	2000	0	1913	0	1957		2000
	52002	52002	50199	50199	51101	51101	40100	49800

Bases d'élaboration :

- . Ressources 2016, principalement FFCT et CNDS (jeunes féminines, santé, citoyennes, mobilités réduites, zones rurales).
- . Trésorerie = 64 K€ (19 + 45), selon bilans au 30/09/2016. Le bilan d'ouverture sera forcément inférieur à ces montants. Certaines dépenses ont été liquidées pendant la période de transition.

- . Principales ressources pour 2017 : environ, FFCT 35 K€ et CNDS 11 K€ Région 2 K€, soit environ au total 45 à 50 K€
- . Fonctionnement :
 - 2 réunions sans hébergements (2 x 1520 €)
 - 1 réunion (AG) avec hébergements (1 x 2240 €)
 - 1 réunion avec hébergements

Reste à répartir : environ 9700 € (voire un peu moins en fonction des « rentrées ») dans les domaines suivants :

- . Santé/sécurité
- . Accueil pour tous
- . VTT
- . Relations avec les structures
- . Communication numérique
- . Relations avec les associations vélo urbain
-

3.2 – Règles et délégations

- Conditions de défraiement

Les conditions de défraiement pour participation aux activités du CoDep sont à préciser par le président et les trésoriers.

Hypothèse fonctionnement CODIR (éclaircir le process de don) lien vers site explicatif : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132>

Remboursement frais (0.30 €/km)

Remboursement repas : 20 € max sur facture

Remboursement hôtel : 60 € max sur facture

- Représentation du CoReg

La représentation du CoReg aux réunions ou organisations sera formalisée, en fonction du calendrier. Un récapitulatif des manifestations diverses (AG, cérémonies des vœux, ...), pour planifier « où ? quand ? qui ? » reste à faire (cf §5).

- Validation du Calendrier

Une simplification va être demandée à la fédération, visant à autoriser les présidents de CoDep à valider, pour le compte du CoReg, les manifestations relevant de leur territoire.

- Périodicité et lieu des réunions

Il n'est pas établi de calendrier formel de réunions périodiques, L'opportunité de tenir ou pas une réunion en configuration plénière sera appréciée au « fil de l'eau », en fonction de l'actualité et des sujets de fond à traiter. Des moyens plus modernes de communication sont à étudier (vidéo conférences, rendez-vous téléphoniques, ...).

- AG 2017

L'AG 2017 du CoReg a été fixée au dernier week-end de novembre 2017 (samedi 25 ou dimanche 26), aux alentours de Carcassonne. Il reste à décider la forme à adopter, en particulier pour les votes statutaires : soit traditionnel, soit vote électronique. Une étude est en cours pour accueillir une assemblée générale avec une participation massive (400 personnes environ).

Le président souhaite que toutes les AG des CoDeps soient tenues avant celle du CoReg.

- Elaboration et validation des compte rendus de réunion

Les compte rendus de réunion sont réalisés par le secrétaire et/ou le secrétaire adjoint, dans les meilleurs délais après chaque réunion.

Les projets de compte-rendu sont ensuite soumis, par voie électronique, pour avis et/ou modifications et/ou compléments aux participants. La procédure dite du silence s'applique en cas d'absence de réponse.

La version finale est enfin validée par le président, avant diffusion formelle.

Les compte rendus seront diffusés aux seuls membres du Comité directeur du CoReg.

3.3 – Communication (création du Site Internet, utilisation des réseaux sociaux, autres)

- Adresses électroniques et Sites internet des Structures

Les nouveaux serveurs de la FFCT sont en capacité d'héberger les adresses électroniques des Structures sous la forme *ffct.org*, et à terme les Sites Internet.

Le CoDep 34 s'est porté candidat pour être Site pilote auprès de la FFCT dans cette démarche d'homogénéisation et de généralisation régionale, et à terme nationale. Jacques Clamouse en est le chef de projet.

- Mise en place d'une « Gazette » (type *InfosLigue*)

Cette action a été évoquée, sans plus de précisions.

3.4 – Divers

- Véhicule de l'ex-Ligue du Languedoc-Roussillon

Le véhicule de l'ex-Ligue du Languedoc-Roussillon est actuellement stationné sur la voie publique, sans assurance. Il est convenu :

dans un premier temps (et dans les meilleurs délais),

. de prendre une assurance (action Président),

. de déplacer le véhicule afin de le stationner dans une enceinte privée. Jacques Clamouse propose de le garer provisoirement, ainsi que la remorque, dans son domaine.

dans un deuxième temps,

. de le proposer à un CoDep,

. à défaut de prise en compte par un CoDep, de le mettre en vente.

- Challenge régional

Il est décidé la mise en place, dès la présente saison 2017, d'un Challenge régional de même type que celui qui existait à la ligue des Pyrénées. Ce Challenge doit permettre des échanges et de la synergie entre les clubs des deux ex-Ligues.

Le règlement serait le suivant :

1 - *Le but de ce challenge est de promouvoir les randonnées inscrites au calendrier du CoReg Occitanie*

2 - *Les lauréats seront les cyclotouristes ayant participé à au moins une manifestation inscrite au calendrier*

3 - *Pour participer, il suffit de faire valider par le club organisateur (cachet et signature) dans la case correspondante au département concerné*

4 - *Les cyclotouristes ayant réalisé une manifestation dans au moins 8 départements de la nouvelle région, à raison de 4 manifestations dans les départements relevant de chaque ex-Ligues des Pyrénées (Jaune) et du Languedoc-Roussillon (Bleu)*

5 - *Les cartes de participation sont à retourner au secrétariat du CoReg, au plus tard, pour le 30 octobre de l'année en cours*

Le secrétaire prépare le document *ad hoc*, qui servira de carte de route.

- Vêtements

La confection d'une ligne de vêtements (tenues cyclo) au graphisme et aux couleurs du CoReg a été évoquée. Aucune décision n'a été prise.

3.5 - Actions en cours pour les deux commissions « Formation » et « Jeunes »

3.5.1 – Commission « Formation »

Le calendrier prévisionnel de formation du CoReg *Occitanie*, pour l'année 2017, a été diffusé par ailleurs. Le point actuel est le suivant :

- Formations animateurs en cours, à Saint Sulpice et à Réalville : 28 inscrits. Une dans le Lot en février et une en Ariège en septembre ;
- Formation Initiateurs à Saint-Sulpice : 12 inscrits ;
- Formations dirigeants FFCT : CoDep 31 le 18 mars ;
- Formation Moniteurs, à venir : les 25 et 26 mars, les 8 et 9 avril ;
- Constitution de l'équipe technique Régionale (E.T.R) avant septembre 2017 ;
- Utilisation de la remorque "mécanique" du Tarn, pour intervention dans les stages ; défraiement à arrêter (80 à 100 €), selon les stages à valider par la Délégué Régional à la Formation.

3.5.2 – Commission « Jeunes »

Serge Corbière fait le compte rendu suivant.

- **Point écoles**

Fin novembre : 22 écoles (14+8) + 1 depuis fin janvier, Peyrestortes (66) agrément provisoire pour 1 ans

1 (09) - 2 (11) - 1 (12) - 2 (30) - 2 (31) - 1 (32) - 1 (34) - 2 (46) - 4 (66) - 5 (81) - 2 (82), 2 CoDep n'ont pas d'école le 48 et le 65

5 P A J : 1 (30) 1 (31) 1 (65) 1 (66) 1 (82)

- **Activités écoles**

17 écoles sur 22 ont répondu au questionnaire

15/17 participent aux randos locales, 9/17 participent aux concours départementaux d'éducation routière (c d e r) ou critérium départemental du jeune cyclotouriste, 9/17 au Week-end jeunesse, 1 ou 2 aux organisations nationales, 2 écoles participent à des organisations autres non FFCT, 2 écoles ne participent à aucune organisation, tout le monde n'a pas précisé pourquoi il ne participe pas comme demandé

Les critères : manque d'éducateurs dispo pour le week-end et la Semaine Nationale des Ecoles de Jeunes (SNEJ), éloignement, cout notamment

- **Organisation manifestations jeunes CoDep**

Retour questionnaire : 10 CoDep ont répondu, problème retour messagerie (11) pas répondu : le 48 et le 81

5/13 organise un CDER, 7/13 organise une finale du jeune cyclotouriste, 1 organise une rencontre inter école et 1 une randonnée famille

Conclusion : pas assez organisation envers les jeunes dans les CoDep

- **Week-end régional jeunesse à St AFRIQUE (12)**

12 écoles sur 22 ont répondu dans les délais concernant une préinscription (90 places disponibles)

9 écoles participent 4 ex Pyrénées/14 et 5/8 du Languedoc Roussillon

Préinscrits : 82 jeunes 33 adultes ? (Vu avec Capvert pour une capacité supplémentaire : OK)

Déclaration du séjour 2 mois avant (fin février) vu avec DDCSPP déclaration sous ex ligue des Pyrénées (dossier permanent) et mise à jour dès que le CoReg sera officiellement en activité (début Avril)

Budget : 10 440 € pour 115 personnes = 91€/pers

Participation CoReg : 3415€ + CNDS 3 500€ Fédé (PLJ) 855€

Participation jeunes + adultes supplémentaires 30€/pers

Pris en charge de 1 encadrant pour 10 jeunes avec 2 encadrants minimum par école présente

Accompagnant (non éducateur) 80€ /pers (prix hébergement en pension complète)

Préinscrits : **82** jeunes et 29 **éducateurs** et 4 membres du CoReg

Nombre d'éducateurs à prévoir pour le dimanche : 25 - 30

• **SNEJ 2017**

1 seule école a postulé (Vernajoul)

Une proposition de budget pour 11 et 13 participants 3 743€/4 189€ déplacement minibus + véhicule DRJ

4 – Projet sur l'Olympiade

4.1 – Le diagnostic

Les membres du CoReg ont exprimé en séance leur vision, sur la base de trois questions préparées par le président :

- Comment aimeriez-vous voir le CoReg dans 5ans ?
- Dans quel domaine est-il essentiel d'agir ?
- Pour vous, le cyclotourisme ça évoque quoi ?

Les réponses sont synthétisées et consolidées dans le document « Diag2 » diffusé par ailleurs.

4.2 – La démarche et l'apport des CoDeps et des Clubs (Séminaire du 4 mars)

liminaire

Il est organisé, sur la seule journée du samedi 4 mars prochain, un séminaire de réflexion prospective entre les membres du CoReg/CoDir et les présidents de CoDep. Le séminaire devrait se tenir au CDOS de Carcassonne. La possibilité est ouverte d'arriver la veille pour partager un dîner en commun, et une nuit en hôtel de proximité.

Il sera demandé dans l'invitation quelles sont les attentes des présidents de CoDeps par rapport au CoReg. Ceci est de nature à leur permettre de réfléchir avant le séminaire et d'arriver avec quelques idées personnelles.

dans un premier temps, en introduction du séminaire

au cours d'un tour de table, chaque CoDep sera invité à faire part d'une ou de deux expériences caractéristiques en matière d'attractivité.

dans un deuxième temps,

les présidents des CoDeps seront invités à réfléchir sur la base des items suivants (liste non exhaustive) :

- . Examen des effectifs : pyramide des âges des licencié(e)s, progression féminine, nouveaux licenciés,
- . Exploration des populations à privilégier : les Jeunes, les Féminines,
- . Développement de la pratique du VTT, voire de la VAE,
- . Organisation des CoDeps : forces et fragilités, contraintes et opportunités,
- . Interrogation sur les clubs qui ne se ré-affilient pas, et sur les licencié(e) qui quittent la fédération,
- . Identification des grandes Manifestations Départementales multi clubs,
- . Succès des concentrations,
- . Capitaliser sur les organisations existantes qui fonctionnent bien,

. . . .

méthode

Quatre groupes de travail seront mis en place, avec pour objectif de dégager deux idées émergentes par groupe. L'animation de chaque groupe sera assurée par un membre du CoReg ; le rapporteur de chaque groupe sera un président de CoDep.

Les animateurs des groupes sont les suivants :
Jacques Clamouse
Philippe Deveaux
Patrick Fontcuberta
Jean-Pierre Jolibert

5 – Grandes Organisations 2017

Les grandes manifestations 2017 sont listées.

- . La Journée *Albert Bure* (Cahors)
- . La Journée du *Pic de Nore*
- . La concentration « *Pâques en Provence* », à Vénéjean (Gard)
- . Les *Cyclomontagnardes* des Hautes-Pyrénées et de Limoux
- . La Concentration du *Mas de la Barque* (Gard)
- . Le *Printemps en Pays Cathare*
- . *L'Appel des Pyrénées* (64 – Artouste)
- . Les autres manifestations régionales importantes (à identifier)
- . Le *Voyage Itinérant des Féminines* (Castres)

La représentation du CoReg à ces manifestations reste à établir.

6 – Remerciements au couple Ourliac

La pause méridienne s'est traduite par un déjeuner servi au domicile personnel de Joël Ourliac, et de son épouse. Qu'ils trouvent ici l'expression des remerciements de l'ensemble des membres du CoDir, qui ont été très sensibles à cette invitation.

7 – Prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La prochaine réunion du Comité Directeur sera fixée ultérieurement.

Le séminaire entre le Comité Directeur et les Présidents de CoDep est donc confirmé au samedi 4 mars prochain.

Fait à Balma, le 11 février 2017

Les secrétaires
Hervé Aribaud
Jean-Jacques Cassou

signé

Le président
Philippe Deveaux

signé

Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoReg Occitanie

Aribaud Hervé
Barrière Béatrice
Bucher Alexis
Bonin Jean-Paul
Carensac Daniel
Cassou Jean-Jacques
Cazaneuve Michel
Charton Ghislaine
Clamouse Jacques
Corbiere Serge
Deveaux Philippe
Fabien Jean-Sébastien
Fontcuberta Patrick
Garcia Antoine
Jolibert Jean-Pierre
Ourliac Joël

Copies :

Présidents de club
Archives Secrétariat